



Association des travailleuses et des
travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick

Recommandations formulées dans le cadre
des consultations prébudgétaires 2021-2022

FÉVRIER 2021

Recommandations formulées dans le cadre des consultations prébudgétaires 2021-2022

L'Association des travailleuses et des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick (ATTSNB) représente plus de 2 100 membres à l'échelle de la province. L'Association est chargée de favoriser l'excellence dans l'exercice de la profession du travail social et d'assurer la protection du public.

Les travailleuses et travailleurs sociaux ont comme engagement de favoriser le mieux-être de l'ensemble de la population et de protéger les membres les plus vulnérables de notre société. Par conséquent, l'ATTSNB a préparé un document pour les consultations prébudgétaires 2021-2022 du gouvernement provincial qui met l'accent sur les priorités des travailleuses et travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick et les personnes à qui ils offrent un soutien. Les travailleuses et travailleurs sociaux dispensent des services essentiels aux gens du Nouveau-Brunswick dans une vaste gamme de domaines tels que les soins de santé, la santé mentale et le traitement des dépendances, la protection des enfants et des adultes, la sensibilisation, les organismes sans but lucratif, l'élaboration de politiques, et autres. Les travailleuses et travailleurs sociaux travaillent chaque jour en première ligne auprès de certaines des personnes les plus vulnérables du Nouveau-Brunswick.

Quelles leçons avons-nous tirées de la pandémie, et comment pouvons-nous optimiser l'utilisation de nos ressources pour fournir des soins de santé publique efficaces?

Le gouvernement doit continuer de recruter et de maintenir en poste des professionnels de la santé pour répondre aux besoins en matière de soins de santé dans la province. À l'heure actuelle, il est essentiel de recruter et de maintenir en poste des membres du personnel médical dans la province et il est également important d'assurer à l'ensemble de la population de la province un accès égal aux services de santé et d'investir dans des programmes qui visent à éviter le recours futur aux interventions médicales. La pandémie de COVID-19 a eu des effets extrêmement néfastes sur la santé mentale des gens et a donné lieu à une augmentation globale de la toxicomanie, et le stress global, le chômage, le sous-emploi, le manque de liens sociaux et le manque ou la réduction de l'accès aux services aggravent les troubles de santé mentale et les dépendances. La santé mentale a des effets directs sur tous les aspects de la vie, y compris la façon dont les gens réagissent aux situations stressantes, tissent des liens sociaux et font des choix. Selon *l'Enquête canadienne sur les enfants et jeunes* de Statistique Canada, « Depuis la COVID-19, les personnes de 15 à 24 ans ont affiché les plus forts déclinés de la santé mentale ». Il est important que le gouvernement se rende compte de l'impact et qu'il veille à ce que tous les gens, y compris les jeunes, aient accès en temps opportun aux services de santé mentale. Le gouvernement doit faire en sorte que les fonds provenant du gouvernement fédéral sont consacrés à la santé mentale, et l'ATTSNB exhorte le gouvernement provincial à prévoir le financement visant la création d'autres postes pour les travailleuses et travailleurs sociaux qui se

spécialisent en santé mentale, à l'échelle de la province, afin de réduire les temps d'attente et de rendre les services de santé mentale accessibles à tous les gens du Nouveau-Brunswick.

Afin d'améliorer l'accès aux services de santé mentale, il faut créer une ligne d'écoute téléphonique en cas de crise liée à la santé mentale ou à la toxicomanie à l'échelle provinciale et recruter un personnel qui est composé de professionnels qui se spécialisent en santé mentale, tels que les travailleuses et travailleurs sociaux, et est chargé d'offrir des services 24 heures sur 24, sept jours par semaine. Une telle ligne d'écoute en cas de crise est essentielle pour assurer aux gens du Nouveau-Brunswick accès à des services de santé mentale et de traitement de dépendances, mais elle doit être accompagnée d'un système de travail sur appel pour les cas qui nécessitent une intervention en personne, soit 20 % des appels reçus, et de services de soutien assurés par la police.

L'ATTSNB est d'avis que les coûts liés à l'instauration d'un tel système de travail sur appel à l'échelle de la province seraient minimes, en raison de la nature du service et de la demande pendant les heures où les diverses unités mobiles d'intervention d'urgence ne sont pas en service. Le taux de la prime de disponibilité s'élèverait à 3 \$ l'heure, et il faudrait neuf travailleuses et travailleurs sociaux pour l'ensemble de la province. Si la police avait besoin de l'aide d'une travailleuse sociale ou d'un travailleur social qui se spécialisait en santé mentale, cette personne serait prête à intervenir immédiatement, et elle serait rémunérée pour ces deux heures au taux des heures supplémentaires. Il ne s'agit pas d'un nouveau modèle ou d'une nouvelle idée pour le Nouveau-Brunswick. En réalité, le modèle de travail sur appel du personnel chargé de la protection des enfants et des adultes a une structure semblable, qui prévoit un service téléphonique après les heures de travail et les interventions en personne d'une travailleuse sociale ou d'un travailleur social sur appel, si nécessaire. L'ATTSNB croit que la plupart des interventions en personne seraient effectuées dans les deux heures suivant l'appel.

Si un tel système de travail sur appel pour les services de santé mentale était adopté, les interventions de la police, telles que les vérifications de bien-être et les réponses aux appels en matière de santé mentale, de violence familiale ou de dépendances, devraient être effectuées par des professionnels de la santé qui ont suivi une formation spécialisée en techniques de désescalade pour répondre à de telles urgences et à d'autres crises. Des professionnels de la santé mentale ayant suivi une formation, tels que les travailleuses et travailleurs sociaux, devraient accompagner la police qui effectue les vérifications de bien-être afin de gérer les crises en santé mentale, de donner aux gens accès à des services, d'assurer le suivi et d'améliorer les services à la population tout en réalisant des économies à long terme. En plus de l'instauration à l'échelle de la province d'un modèle uniforme d'intervention qui prévoit la collaboration de la police et des travailleuses et travailleurs sociaux pour les vérifications de bien-être, tous les professionnels de la police et du système de soins de santé devraient suivre une formation en compétences culturelles afin que les personnes noires, autochtones et de couleur aient accès à des services d'urgence qui sont sécuritaires sur les plans physique et culturel.

Comment peut-on stimuler les investissements du secteur privé de façon à ce qu'ils soutiennent une économie plus forte et plus résistante?

Le manque d'accès Internet haut débit dans de nombreuses régions rurales du Nouveau-Brunswick constitue un obstacle important pour les personnes qui essaient de travailler, d'étudier ou d'assister à des réunions en ligne. À une époque où une connexion haut débit est essentielle pour le fonctionnement personnel, professionnel et pédagogique, il faut assurer aux gens des régions rurales du Nouveau-Brunswick un accès Internet haut débit. L'accès Internet haut débit fiable améliorerait le développement communautaire des régions rurales en enlevant des obstacles technologiques qui peuvent empêcher certaines personnes de déménager dans des régions rurales. L'accès Internet haut débit dans les régions rurales et éloignées de la province est un élément important de la prestation de services et du développement communautaire. L'investissement du secteur privé est nécessaire pour assurer à l'ensemble de la population de la province accès Internet haut débit, et le gouvernement devrait faire en sorte que des mesures incitatives adéquates soient en place afin d'inciter le secteur privé à faire les investissements nécessaires.

Il est important que le gouvernement reconnaisse le besoin continu de mesures législatives sur l'équité salariale au Nouveau-Brunswick. Selon le document d'information sur le salaire minimum publié par le Front commun pour la justice sociale du Nouveau-Brunswick, la *Loi sur les normes d'emploi* tient compte du principe d'un salaire égal pour un travail de valeur égale, mais ne tient pas compte du fait que, en raison de la discrimination historique et systématique, la rémunération de nombreux postes occupés par des femmes est inférieure à celle de postes de valeur égale occupés par des hommes. Selon les données de Statistique Canada de 2019, les salaires des hommes continuent d'être supérieurs à ceux de leurs homologues de sexe féminin, et l'écart salarial entre les sexes est de 7,4 %. Le gouvernement devrait adopter des mesures législatives pour imposer l'équité salariale dans le secteur privé. En mettant l'accent sur l'amélioration de l'équité entre les sexes au Nouveau-Brunswick, le gouvernement devrait prendre des mesures pour faire en sorte que les services de santé offerts par les cliniques du secteur privé sont équitables et que les gens ont accès aux services dont ils ont besoin.

Quels sont les outils et les ressources nécessaires pour soutenir l'apprentissage mixte dans notre système d'éducation?

Pendant les fermetures attribuables à la pandémie de COVID-19, les gens d'un peu partout dans le monde ont dû s'habituer à la nouvelle normalité et respecter l'éloignement physique afin de réduire la propagation du virus. Heureusement, grâce à la technologie, de nombreuses personnes peuvent travailler et étudier chez elles en profitant de services offerts en ligne. Toutefois, certains obstacles se posent toujours aux personnes qui veulent travailler et étudier chez elles.

En plus du manque d'accès Internet haut débit dans certaines régions rurales de la province, l'accès à des outils technologiques fiables constitue un obstacle important à l'adoption d'un système d'apprentissage mixte. La pauvreté est un problème persistant et continu au Nouveau-Brunswick. De fait, le Saint John Human Development Council constate que plus de 21 % des enfants du Nouveau-Brunswick vivent dans la pauvreté et que bon nombre d'entre eux vivent bien en dessous du seuil de la pauvreté ; ce nombre devrait augmenter avant la fin de la pandémie de COVID-19. Il s'agit de plus de 30 000 enfants, dont un nombre disproportionnel d'enfants autochtones, d'enfants d'immigrants et d'enfants de familles monoparentales. La pauvreté chez les enfants touche leur développement, leur rendement scolaire et tout le reste de leur vie. Pour que l'apprentissage mixte soit une réussite, il faut instaurer des programmes pour assurer aux personnes à faible revenu les outils technologiques dont elles ont besoin et répondre à tous les besoins essentiels des gens du Nouveau-Brunswick : un revenu suffisant, une bonne alimentation, un logement sécuritaire et d'autres soutiens sociaux.

Un autre élément clé dont il faut tenir compte en mettant en oeuvre un système d'apprentissage mixte est le fait que, pour certains enfants du Nouveau-Brunswick, leur foyer n'est pas un endroit sécuritaire. Il faut que le travail social soit reconnu comme étant un service essentiel et que les postes vacants en travail social soient dotés immédiatement. Les travailleuses et travailleurs sociaux de la protection de l'enfance doivent disposer des outils dont ils ont besoin pour jouer leur rôle essentiel en protégeant les enfants les plus vulnérables du Nouveau-Brunswick. Les charges de travail doivent être raisonnables et permettre aux travailleuses et travailleurs sociaux de consacrer du temps au travail auprès de la clientèle afin d'apporter des changements permanents.

Sur quoi le gouvernement devrait-il concentrer son attention pour créer des communautés dynamiques et viables?

Afin de créer des communautés dynamiques et viables, le gouvernement doit mettre l'accent sur la réduction de la pauvreté et l'élargissement de l'accès aux logements sécuritaires et abordables et à d'autres systèmes qui permettent aux gens de prospérer et de participer pleinement à titre de citoyens, y compris l'accès à la nourriture, aux transports, aux logements et aux garderies abordables. Le Saint John Human Development Council a fait état de préoccupations importantes à l'égard des logements et de l'augmentation du prix de la nourriture dans le *Rapport 2020 sur la pauvreté des enfants au Nouveau-Brunswick*, et, selon le rapport, en novembre 2020, 1 125 personnes étaient sur la liste d'attente pour un logement dans la région de Saint John et près de la moitié étaient des familles avec enfants.

Afin de créer des communautés dynamiques et viables, il faut augmenter les investissements dans les services sociaux. Il s'agit de mesures de prévention qui peuvent, en fin de compte, réduire les coûts liés aux soins de santé. Dans une étude intitulée *Effect of provincial spending on*

social services and health care on health outcomes in Canada, on constate que, même si le gouvernement transférait une petite portion du financement de la santé aux services sociaux, il pourrait améliorer les résultats en matière de santé de la population sans augmenter ses dépenses globales. Selon l'étude, le transfert des ressources de la santé aux services sociaux constitue une façon efficace d'améliorer les résultats en matière de santé. L'ATTSNB exhorte le gouvernement à examiner les dépenses en santé et à envisager la possibilité de transférer une portion des dépenses aux services sociaux, si une telle mesure est faisable pendant la pandémie. L'ATTSNB recommande en outre que le gouvernement augmente le nombre de postes en travail social au sein des programmes de prestation de services sociaux, afin de donner aux gens accès à des professionnels de la santé qui ont suivi une formation ciblée sur les façons de surmonter les obstacles personnels et systémiques et d'assurer aux gens du Nouveau-Brunswick une gamme complète de services.

Depuis le début de la pandémie de COVID-19, nous avons constaté le besoin de services communautaires améliorés et novateurs qui permettraient de réduire le nombre de personnes du Nouveau-Brunswick qui compte sur le système hospitalier pour les soins qu'elles pourraient autrement recevoir chez elles. Étant donné que le Nouveau-Brunswick a le taux de vieillissement de la population le plus élevé du pays et compte le plus grand nombre de personnes âgées, il faut répondre de manière proactive aux besoins des personnes âgées. Les travailleuses et travailleurs sociaux jouent un rôle important en aidant les personnes âgées du Nouveau-Brunswick à adopter des modes de vie sains afin qu'elles soient aussi autonomes que possible. Une approche axée sur les soins à domicile afin d'éviter ou de reporter le placement dans un établissement peut donner lieu à des économies à long terme tout en permettant aux personnes âgées ou aux personnes ayant un handicap de continuer de vivre au sein de la collectivité. Compte tenu de la pandémie de COVID-19 et de la nécessité de prendre des mesures de sécurité renforcées et de respecter l'éloignement physique, le besoin de services qui permettent aux gens de rester chez eux est plus important que jamais.

Il est important que le gouvernement adopte des stratégies de vieillissement chez soi et fournisse un soutien financier aux proches aidants. Les proches aidants, qui sont souvent des membres de la famille ou des amis, offrent des services de soutien informels aux personnes âgées du Nouveau-Brunswick sans rémunération. Le Canada compte maintenant plus de 8 millions de proches aidants. Selon le *Guide du proche aidant*, « il n'est plus question de se demander si quelqu'un jouera le rôle de soignant, mais plutôt à quel moment ». Les proches aidants constituent un pilier caché du système de santé ; en reportant le placement dans un hôpital, un foyer de soins ou un foyer de soins spéciaux, ils réalisent des économies et augmentent la capacité des établissements, tout en permettant aux personnes âgées de rester plus longtemps au sein de leur collectivité. Selon le rapport de 2017 intitulé *Aînés en transition : cheminements dans le continuum des soins*, si l'on réduisait d'un mois seulement la durée du séjour de chaque nouveau client, près de 1 000 personnes supplémentaires pourraient être servies sans que la capacité du système ait à être augmentée. Il faut appuyer de manière

convenable les proches aidants qui s'occupent de leurs proches chez eux, tant sur le plan de la formation que sur le plan financier. Les Premières Nations sont des chefs de file à cet égard, car elles accomplissent de telles tâches au sein de leur famille et de leur collectivité, grâce aux programmes comme le Programme d'aide à la vie autonome, qui offre un financement aux proches aidants.

Quels services peut-on migrer en ligne pour réduire les coûts et offrir davantage de souplesse aux Néo-Brunswickoises et Néo-Brunswickois?

En réponse à la pandémie de COVID-19, le ministère de la Santé a fourni des comptes gratuits de Zoom for Healthcare aux professionnels de la santé, y compris les travailleuses et travailleurs sociaux, pendant une période d'une année, afin qu'ils puissent offrir des services de télésanté à la clientèle en toute sécurité. Compte tenu du stress global et de l'incertitude provoqués par la pandémie, l'accès aux services de santé mentale est plus important que jamais, et l'ATTSNB constate avec plaisir que le gouvernement ait décidé de prolonger le programme jusqu'en 2022. Pour tenir compte du rôle important que joue la prestation des services de télésanté dans un accès amélioré aux services de counseling et autres, l'ATTSNB exhorte le gouvernement à continuer d'investir dans ce service pour les professionnels de la santé, afin que les gens continuent d'avoir accès en toute sécurité aux services de télésanté fiables, même après la pandémie de COVID-19.

Quelle priorité le gouvernement devrait-il accorder aux efforts pour protéger l'environnement et remédier aux conséquences du changement climatique?

Étant donné que les changements climatiques touchent continuellement les structures actuelles, il est important de réaliser un équilibre entre l'augmentation des recettes et la protection de l'environnement. Le gouvernement doit bâtir et renforcer ses relations avec les peuples et les communautés autochtones afin de veiller à ce que les décisions qu'il prend sont judicieuses sur les plans culturel et environnemental et qu'elles respectent les principes de la vérité et de la réconciliation, sur lesquels sont basés les appels à l'action lancés par la Commission de vérité et réconciliation du Canada (2015). L'ATTSNB est d'avis qu'un tel engagement doit mettre l'accent non seulement sur la reconnaissance des droits fonciers et les questions environnementales, mais aussi sur l'expertise des Autochtones en matière de prestation des services sociaux sur leurs territoires.